



---

## AVIS PUBLIC

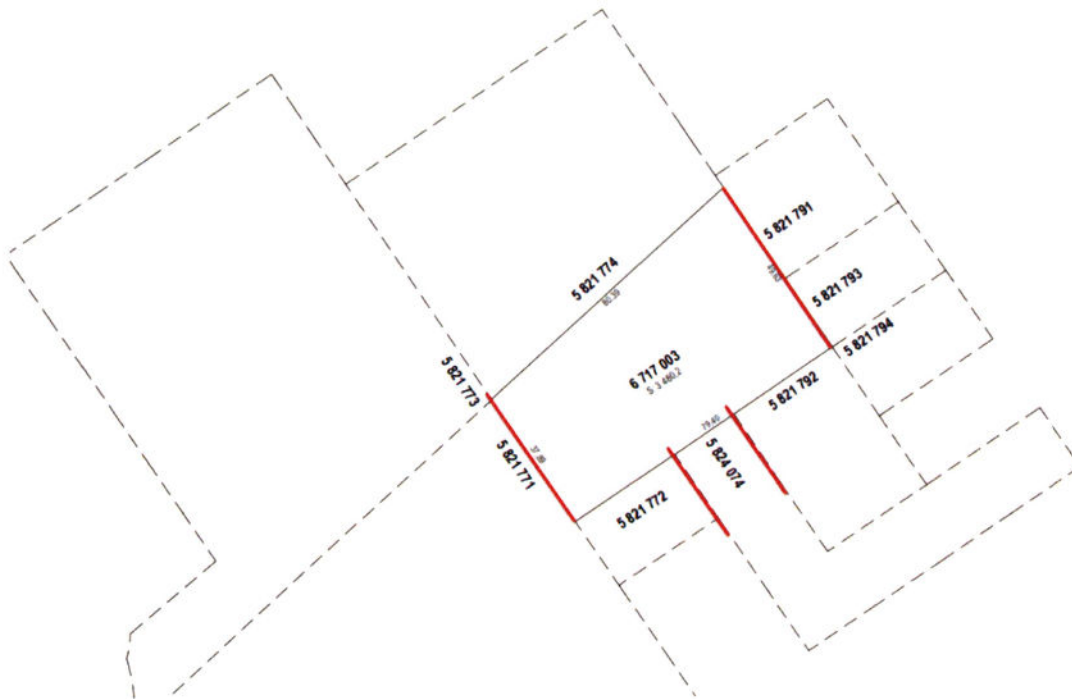
---

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné qu'une séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le mardi 10 mars 2026 à 20 h, à la Salle du conseil au 869, boulevard Saint-Jean-Baptiste, 2<sup>e</sup> étage, à Mercier, pour statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :


**Demande de dérogation mineure #2026-01 : Lots 5 823 952, 5 821 789, 5 821 788, 5821 775, 5 821 776, afin de permettre un lotissement pour un futur projet résidentiel.**

- Permettre que les lignes latérales du lot ne soient pas perpendiculaires à la rue, mais plutôt aux lots adjacents, tel que l'exige l'article 3.3.1 du Règlement de lotissement, compte tenu de la configuration du lot créé (6 717 003)



Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ou lors de la diffusion en direct de la séance sur la page Facebook de la Ville.

Donné à Mercier, ce 20 février 2026

  
Denis Ferland, avocat  
Greffier